

Comment réagir face à une situation de harcèlement scolaire ou d'intimidation ?

Présentation de la **M**éthode de la **P**réoccupation **P**artagée (Programme pHARe)

85% des situations résolues

Circonscription de Chaumes-en-Brie, mardi 19 mars 2024

Frédérique Mattéi ERDC - Lydie Ménival CPAIEN

Représentations initiales

Quelle est votre définition du harcèlement ?

Un élève vient vous voir à la récréation et vous dit : « Maîtresse, je n'en peux plus, X et sa bande se moquent de moi, toutes les récréations, et disent qu'ils vont me taper à la sortie de l'école ».

Que feriez-vous ?

Fiche de situation de harcèlement

Site de l'IEN Chaumes en Brie
<http://ien-chaumes.circo.ac-creteil.fr/>

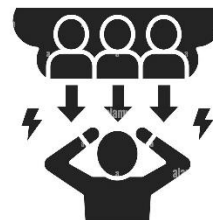
ECOLE : _____				
Nom de l'élève cible : _____		Prénom : _____		Classe : _____
Nom de l'enseignant : _____				
Situation révélée le : _____			à l'école par _____ à l'IEN par le 3020 ou 3018 _____	
IEN, ERDC informés le _____				
FAIT ETABLISSEMENT suivi le : _____				
	NOM	Prénom :	Classe	F/M
Intimidateur présumé 1 :	_____	_____	_____	_____
Intimidateur présumé 2 :	_____	_____	_____	_____
Intimidateur présumé 3 :	_____	_____	_____	_____
Intimidateur présumé 4 :	_____	_____	_____	_____
Témoin 1 :	_____	_____	_____	_____
Témoin 2 :	_____	_____	_____	_____
Témoin 3 :	_____	_____	_____	_____
RENCONTRES : motifs, participants et date(s)				
Entrée avec la cible menée par (nom et fonction) : _____				
N°1 le :	_____			
N°2 le :	_____			
N°3 le :	_____			
Entrée avec les intimidateurs présumés/les témoins menée par (nom et fonction) : _____				
N°1 le :	_____			
N°2 le :	_____			
N°3 le :	_____			
Entrée avec la famille de la cible menée le par _____				
N°1 le :	_____			
N°2 le :	_____			
N°3 le :	_____			
Entrée avec la (les) famille(s) des intimidateurs menée le par _____ ou équipe éducative				
N°1 le :	_____			
N°2 le :	_____			
N°3 le :	_____			
Au cours de l'année (et éventuellement à différents moments de la scolarité), rencontres de régulation avec les intimidateurs présumés et rencontres avec l'élève intimidé.				
N°1 le :	_____	par	_____	
N°2 le :	_____	par	_____	
N°3 le :	_____	par	_____	

Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?



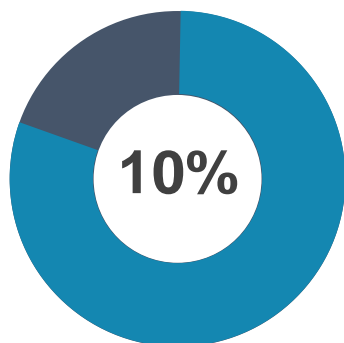
Le harcèlement scolaire se définit comme un ensemble de violences répétées qui peuvent être verbales, physiques ou psychologiques. Ces violences sont faites à l'insu des adultes par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Elles ont un impact direct sur la santé psychologique (le bien-être) de l'élève.

Lorsqu'un enfant est insulté, moqué, menacé, battu, bousculé, mis à l'écart ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle de harcèlement scolaire.

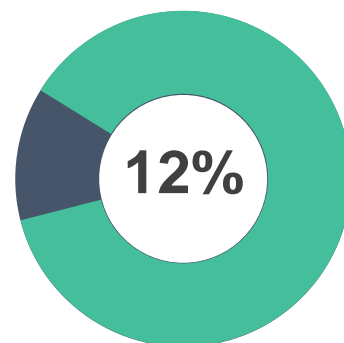


Le harcèlement en quelques chiffres

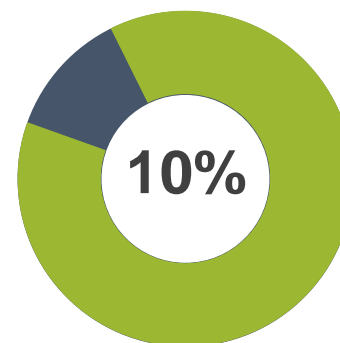
D'après une étude datant de septembre 2018



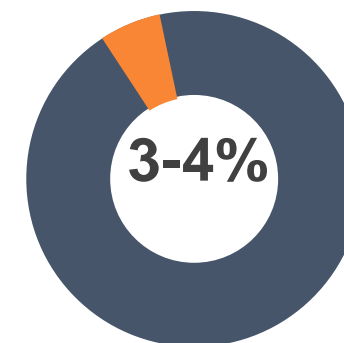
1 enfant sur **10**
Est victime de harcèlement en
France.



À l'école primaire
Les statistiques démarrent
vers 7 ou 8ans.



Au collège



Au lycée

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

LA VIOLENCE



LA REPETITION
DES FAITS



L'ISOLEMENT ET
LE MAL-ETRE DE
LA VICTIME



Les motifs

Le harcèlement se fonde sur le *rejet de la différence* et la *stigmatisation* (mettre l'accent sur) de certaines caractéristiques:

APPARENCE
PHYSIQUE

IDENTITE DE GENRE,
ORIENTATION SEXUELLE

HANDICAP

APPARTENANCE A UN
GROUPE SOCIAL

HARCELEMENT

TROUBLE DE LA
COMMUNICATION

CENTRES D'INTERETS
DIFFERENTS

L'intimidation : définition & problématisation

- répétition d'actions négatives sur une certaine durée
- disproportion des forces, rôle essentiel du groupe
- incapacité pour celui qui la subit de se défendre par lui-même.

L'incapacité pour la cible de se défendre par elle-même.

- Répétition des mêmes actions par des individus différents
- Rôle essentiel joué par le groupe. Faits montrés au groupe
- Intention de nuire pas toujours avérée

HISTORIQUE DE LA METHODE de PREOCCUPATION PARTAGEE



1928 - 2021



- Anatol Pikas, professeur estonien en psychologie et sociologie de l'éducation, étudie le harcèlement et le décrit comme un effet de groupe, dans les années 70.
- Il développe une méthode « Shared Concern method » pour l'enrayer dans les années 80.
- Celle-ci sera adaptée au système français par Jean-Pierre Bellon et commencera à être présentée en 2012 à Clermont-Ferrand, puis en 2013 dans les Hauts-de-Seine, en 2018 à Versailles.
- Enfin elle fera partie d'une expérimentation dans 6 académies en 2019 avant de voir le programme pHARe l'étendre à l'échelle nationale en 2021.
- Elle est utilisée avec succès en Finlande, en Australie et au Canada , depuis plusieurs années maintenant.e

Que fait l'École en cas de **HARCÈLEMENT ?**

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

RECUEIL DE L'INFORMATION

- **Via les interlocuteurs de proximité** : directeur d'école ou chef d'établissement, enseignants, coordonnateur harcèlement, ambassadeurs et équipe ressource pHARe
- **Via l'extérieur** : 3020, 3018, ligne académique, courrier, etc.

PREMIÈRES ACTIONS

- **Accueil des victimes**
- **Échanges avec les parents** des victimes
- **Mesures de protection**
- **Information des parents** des élèves impliqués

PRISE EN CHARGE

En cas d'intimidation

Par qui ?

L'équipe ressource pHARe

Comment ?

- Entretiens **avec les victimes**
- Entretiens **avec les élèves impliqués** (témoins et auteurs)
- Information régulière des **familles**

Au bout de 15 jours :

- si l'intimidation est terminée : veille active (victimes et élèves impliqués)
- si l'intimidation persiste : suite du protocole



En cas d'intimidation persistante ou de harcèlement

Par qui ?

L'inspecteur de l'éducation nationale et le **directeur d'école** ou l'**équipe de direction** de l'établissement

Comment ?

- **Signalement** de la situation :
 - à l'administration (académie, ministère)
 - au procureur de la République (article 40 du Code de procédure pénale)
- **Traitement immédiat** de la situation :
 - Rencontres avec les personnes impliquées (victimes, témoins, auteurs, familles)
 - Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
 - Mesures conservatoires
- En cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre et de risque caractérisé pour la sécurité ou la santé des autres élèves, **changement d'école de l'élève auteur** (1^{er} degré)
- **Sanctions disciplinaires** (dans le 2^d degré)
- **Accompagnement et suivi à long terme** des élèves concernés
- **Actions de sensibilisation** dans l'école ou l'établissement

septembre 2023

- Un protocole national commun.



3018

Numéro unique

Objet : installation d'une cellule départementale renforcée de lutte contre le harcèlement scolaire

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité nationale. Afin de combattre ce fléau à tous les niveaux, la DSDEN de Seine-et-Marne s'est dotée d'une cellule départementale de lutte contre le harcèlement « cellule Non au harcèlement » (NAH) enrichie par le recrutement des personnes suivantes :

- Une cheffe de mission référente départementale de lutte contre le harcèlement :
Mme Nelly REGULA nelly.regula@ac-creteil.fr au 01 64 41 27 55
La cheffe de mission NAH assure la coordination et la supervision de la cellule départementale et demeure le contact privilégié pour tout ce qui concerne le déploiement du programme pHARe et la formation des « équipes ressource ».

- Une chargée de mission départementale de lutte contre le harcèlement pour le 1^{er} degré :
Mme Marianne LEMAITRE marianne.lemaitre@ac-creteil.fr au 01 80 39 60 65
La chargée de mission NAH 1D effectuera le suivi des situations de harcèlement pour le 1^{er} degré et à ce titre sera en contact avec les familles et les directeurs des écoles.

- Une chargée de mission départementale de lutte contre le harcèlement pour le 2nd degré :
Mme Véronique MARTIN veronique.martin@ac-creteil.fr au 01 64 41 26 77
La chargée de mission NAH 2D effectuera le suivi des situations de harcèlement pour le 2nd degré et à ce titre sera en contact avec les familles et les chefs d'établissement des EPLE.

Cette cellule renforcée vous accompagnera au mieux dans le déploiement du programme pHARe ainsi que dans le traitement des situations de harcèlement rencontrées.

En outre, nous vous remercions de communiquer aux familles l'adresse mail dédiée aux signalements de situations de harcèlement ce.77harcelement@ac-creteil.fr et de rappeler le numéro national unique le 3018.

Vidéo introductive

- <https://youtu.be/NzKrZoijUEg?si=7zYKkQOENWreiXUT>

METHODE DE LA PREOCCUPATION PARTAGEE

Méthode de **traitement des situations d'intimidation** qui :

- S'utilise en **équipe**
- Est basée sur des **entretiens individuels courts**
- Est non **blâmante** (évite les représailles)
- Suit une **stratégie** et une **méthodologie spécifique**
- Permet aux **élèves** de **changer de posture**
- **Utilise et renverse l'effet de groupe**
- Est **adaptée à tous les établissements scolaires**

- **Fait cesser rapidement la situation d'intimidation**

Les buts de la méthode

- Le harcèlement doit cesser
- Facilite le processus réparateur de la victime :
 - l'école a pris en charge son problème et l'a résolu et
 - les intimidateurs d'eux-mêmes ont mis fin aux brimades
- Ouvrir une porte de sortie aux intimidateurs
 - Permettre de s'en sortir la « tête haute »

Les effets de la méthode

- améliore le climat scolaire
 - agit sur la qualité des relations : confiance et bienveillance
- intimidateurs placés en position de réparation du problème qu'ils ont créé
 - peut favoriser l'empathie

UN PREMIER PAS VERS LA MPP

La cible qui est dans l'incapacité de se défendre par elle même

Les intimidateurs qui sont dans l'incapacité de s'affranchir de la pression du groupe

Les témoins qui ne peuvent s'opposer au groupe

Le harcèlement comme un piège dans lequel tout le monde est pris

Les parents qui s'arcbutent sur des demandes de sanction

Les professionnels qui, faute de disposer des outils nécessaires, aggravent parfois la situation

La peur

UN PREMIER PAS VERS LA MPP

A diagram of a spiderweb with a central text box. The spiderweb is drawn with black lines on a white background, featuring a central spiral and several concentric rings. The text box is a rounded rectangle with a black border, containing the text "Comment sortir du piège ?" in blue.

Comment sortir du piège ?

APPROCHE DE LA METHODE

Créer **avec la cible** une **alliance forte** en garantissant sa sécurité.

Permettre aux **intimidateurs** de **sortir de leur posture** en les associant à la résolution du problème.

Associer les témoins à la résolution du problème. La MPP place tout le monde en position de témoin.

Comment sortir du piège?

Créer une **alliance avec les parents** en leur montrant que l'école prend en charge le problème de leur enfant.

Doter les professionnels des **méthodes** de traitement des situations.

Rassurer tous les acteurs pour sortir de la peur

APPROCHE DE LA METHODE

Une approche éthique, plus qu'une technique

Un socle de valeurs :

- Prendre soin de celui qui ne va pas bien. Une attention à l'autre
- Confidentialité, tact et délicatesse
- Un respect absolu de la personne (même les IP)
- Confiance faite aux élèves pour mettre fin aux intimidations

Une approche éducative :

- Les intimidateurs sont des jeunes susceptibles de progrès.
- Les intimidateurs n'agissent pas de façon intentionnelle mais parce qu'ils sont pris dans un piège.

APPROCHE DE LA METHODE

Une approche stratégique (vis-à-vis des IP/ témoins)

- La posture adoptée par l'intervenant est décisive.

La réussite de la méthode dépend d'elle.



- Rien de nos émotions ne doit transparaître, ni colère, ni ton culpabilisant, ni empathie ou condescendance, jamais de reproche, jamais d'évocation des faits. Et avoir l'air de découvrir les interactions

- La posture de l'intervenant doit être radicalement différente de ce à quoi ils sont accoutumés. **Courtoisie et ferme résolution**

- Pour l'élève, l'intervenant doit rester une énigme.

L'alliance originale entre valeurs et stratégie constitue le fond de la méthode

APPROCHE DE LA METHODE

Une approche non blâmante

- La méthode est **non blâmante**, non pas par bienveillance mais par souci stratégique.
- Elle évite les difficultés liées à la sanction (risque de représailles, qui sanctionner, comment placer les élèves en situation de réparation...)
- Elle permet de libérer la parole chez l'élève cible.

- Elle associe les intimidateurs à la résolution du problème
- Elle facilite la recherche des suggestions
- Elle permet à chacun de sortir de l'intimidation la tête haute
- Elle renforce le processus réparateur (résolution par les pairs)

APPROCHE DE LA METHODE



Une approche inséparable d'une certaine temporalité

La brièveté des entretiens IP et témoins est essentielle

- moins de 10 mn
- L'intervenant est tout le temps à l'initiative. Il ne perd jamais la main.
- L'élève doit être surpris et même déstabilisé par la brièveté de l'entretien

La temporalité illimitée avec les cibles

- Entretiens sans réelle limite de durée
- Des entretiens réguliers fixés mais également dès que la cible en ressent le besoin

La rapidité de la prise en charge des situations

- Les entretiens doivent se dérouler sitôt que la situation est signalée (dans les 48H)
- Il est important de laisser 2 à 3 jours de cours entre les deux séries d'entretien.

Le traitement de la situation ne doit pas excéder 2 semaines

- C'est essentiel pour donner une échéance aux parents.
- Si la situation n'a pas avancé pendant ce délai, c'est que la MPP n'est pas adaptée au problème.

APPROCHE DE LA METHODE

En résumé..

La méthode est une approche **non blâmante** basée sur des **entretiens** qui suivent une éthique et une méthodologie spécifique

La sanction ne doit être utilisée qu'en dernier recours avec une attention particulière en direction de la cible

ENTRETIEN CIBLE



Bienveillance et accompagnement (pas de limite de temps)

1. **Rassurer** : Dire qu'on la croit. L'assurer du soutien de l'établissement, la sécuriser (peur des représailles), l'informer de ce que l'on va faire.
2. **Dire que l'on va s'occuper de cette situation avec des gens qui sont formés** sur le harcèlement et que l'on ne la lâchera pas tant que la situation ne sera pas réglée .
3. **Interroger sur les faits** : lui dire que l'on est au courant que des personnes l'embêtent et l'interroger prudemment sur les IP/témoins, la fréquence, les actes, les lieux ..
4. **Interroger sur les émotions et sur le ressenti** : « qu'est ce que cela te procure comme émotion, te fait..? »
5. **Reformuler les informations récoltées**: « si j'ai bien compris ce que tu viens de me dire... »
6. **Demander quels sont les amis de la cible** (être certain que l'élève n'est pas seul.e et avoir des « allié.e.s » pour les entretiens individuels)
7. **Demander si les parents sont informés**. Dire que l'on va informer ses parents.
8. **Dire que le comportement des camarades (IP)et témoins peut changer** : qu'il ne faut pas les rejeter.
9. **Expliquer le caractère confidentiel de cet entretien**. Expliquer à la cible de ne pas en parler aux autres élèves,
10. **Dire qu'on va se revoir d'ici une semaine** mais qu'elle peut revenir nous voir avant si elle a besoin.

Si l'élève a peur de la réaction des camarades, répondre qu' il n'y aura pas de sanction . Le but c'est que tout cela s'arrête.

EXPLICATION DE LA METHODE

Entretiens avec les intimidateurs présumés et les témoins (exemples joués)

- **Observer la posture de l'élève et la réponse donnée**



ENTRETIEN IP / TEMOIN : UNE ETHIQUE

Brièveté, posture adulte (courtoisie, politesse)

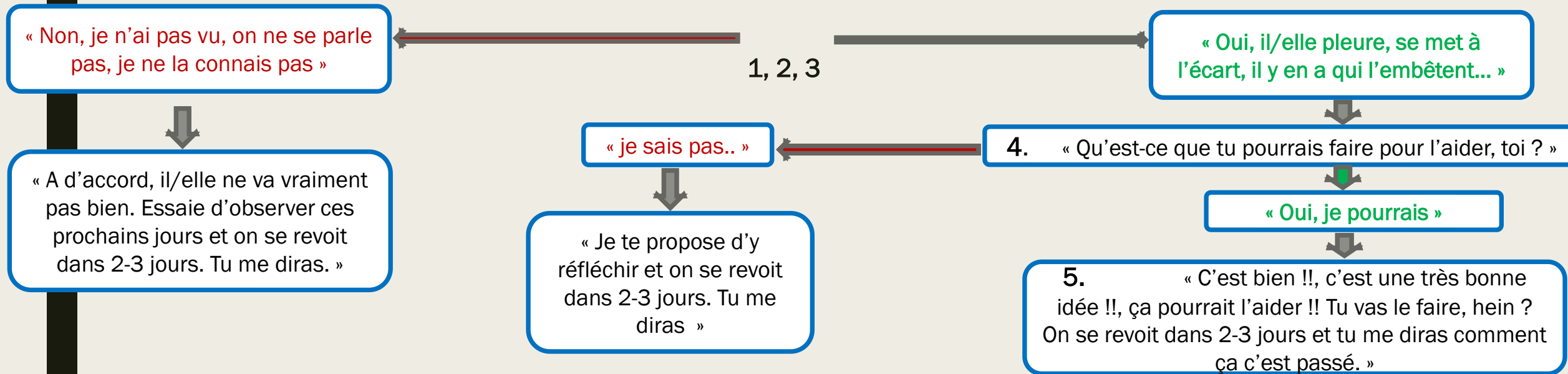
Principes de la méthode à toujours avoir en tête :

- On s'inquiète,
- On est là pour aider,
- On ne mène pas une enquête, (on sait déjà)...
- ...Mais, face à l'élève on ne sait rien, et on découvre tout,
- On dirige et recentre l'échange (sur la préoccupation) pour aller où l'on souhaite...
- ...Mais sans brusquer ou bloquer la parole de l'élève.
- On reste courtois et poli.

ENTRETIEN IP / TEMOIN : UNE TECHNIQUE

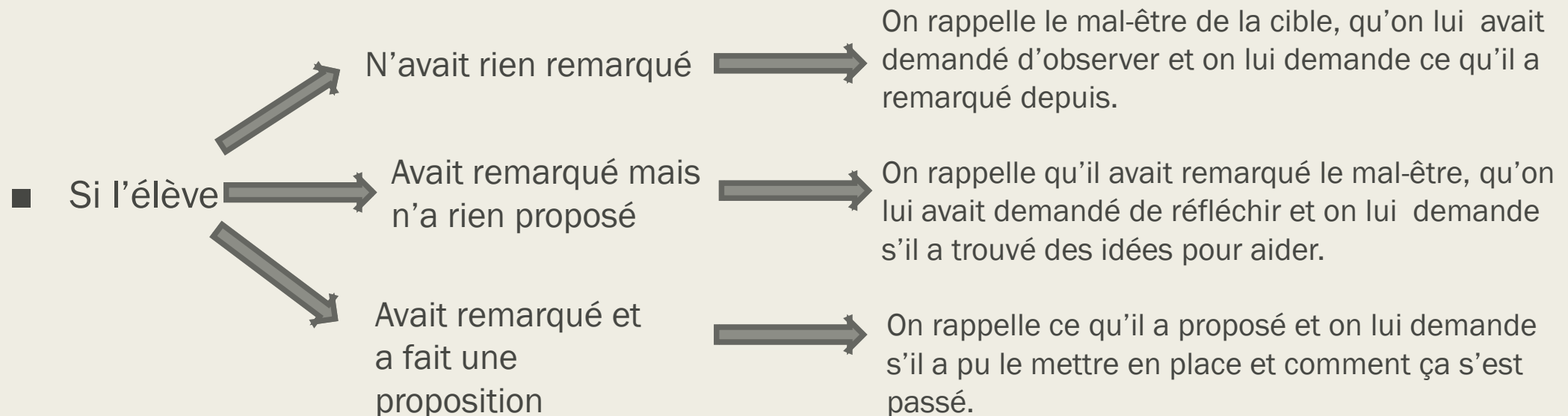
Brièveté, posture adulte (courtoisie, politesse)

1. **Se présenter comme une personne ressource** : « je ne te reçois pas aujourd'hui en tant que (..) mais parce que je fais partie d'un groupe de personne qui aidons les élèves qui ne vont pas bien dans le collège ».
2. **Susciter l'inquiétude** : « Et à ce propos, dans ta classe , il y a « Juliette » qui ne va pas bien en ce moment... on est très inquiet à son sujet/ très préoccupé par sa situation.»
3. **Question 1 : la recherche de la préoccupation**: « Qu'est-ce que tu peux m'en dire ? Tu avais remarqué ? »
4. **Question 2 : la recherche de suggestions (faire verbaliser des solutions d'aide)** : « Qu'est-ce que tu pourrais faire pour l'aider, toi ? »
5. **Encouragements / incitation** : « C'est bien !, c'est une très bonne idée !, ça pourrait l'aider ! Tu vas le faire, hein ? On se revoit dans 2-3 jours et tu me diras comment ça c'est passé.»



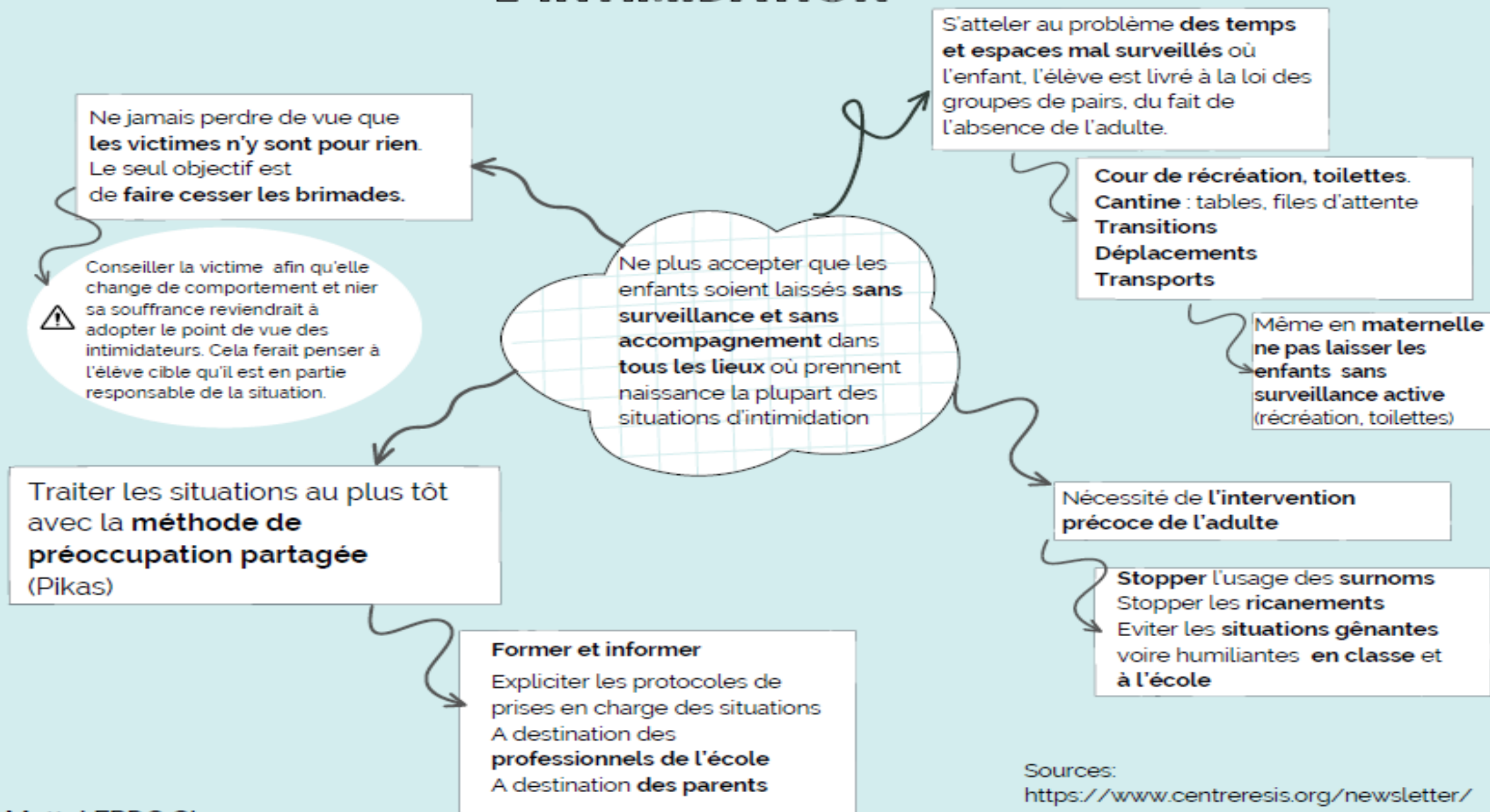
Le suivi des IP/témoins

- Le deuxième entretien débute là où on a laissé l'élève à la fin du premier (d'où l'importance de la prise de notes):



Cet entretien se termine par l'évocation d'entretiens supplémentaires si l'élève évoqué ne va pas mieux.

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE/ L'INTIMIDATION



Conduite à tenir

A proscrire	Recommandé
Ignorer la plainte	Prendre toute plainte au sérieux quel que soit l'émetteur (élève, parent)
Minimiser les faits	Écouter la victime, écouter la famille qui rapporte les faits, l'accompagner, la rassurer sur le suivi à donner
Réagir dans l'urgence	Différer, se laisser le temps de l'analyse, de l'observation Expliciter aux familles que la réponse ne se sera pas immédiate
Enquêter	
Organiser un face à face entre la victime et le(s) harceleur(s) : renforcerait potentiellement le(s) harceleur(s).	Conscientiser le(s) harceleur(s) et les témoins pour modifier leurs comportements
Surprotéger la victime et lui donner des privilèges : rester en classe pendant la récréation, par exemple	Protéger la victime sans prendre sa défense en public

A proscrire	Recommandé
Condamner, rejeter et renvoyer le(s) harceleur(s) : ils ou elles peuvent aussi être en difficulté	Assurer le suivi du (des) harceleur(s) et l'écoute de leurs propres difficultés
Négliger le suivi du ou des harceleur(s)	Ouvrir l'œil pour s'assurer qu'ils ne font pas de nouvelles victimes
Condamner les « victimes provocantes » qui cherchent à être le bouc émissaire	Le(s) recadrer, les aider à changer de comportement en les rendant conscientes de l'impact de leurs conduites
Ne pas tenir compte du souhait de la victime : risque de la déposséder de son histoire et la rendre plus victime	Proposer différentes pistes d'action à la victime, les construire avec elle et donner du temps
Faire abstraction de la dynamique de la classe	Être vigilant à la composition des groupes lors des activités en groupe
S'investir ou être investi seul(e) pour résoudre la situation	Pour réussir, un partenariat est indispensable : par ex. psychologue, infirmière, équipe éducative ...

Pour conclure

- Cette méthode permet de répondre à la **demande institutionnelle** de posséder un protocole de traitement des cas dans chaque établissement.
- Elle **calme une situation** qui pourrait devenir critique de manière efficiente en respectant une organisation et en suivant les principes de la méthode.
- C'est l'**articulation de la méthode avec les autres actions du programme pHARe** qui permet de lutter efficacement.

Les temps forts de l'année 2023-2024

- Septembre-janvier 2024 : Participation au prix Non au harcèlement (+ de 100 000 élèves participants en 2023)
- 9 novembre 2023 : journée nationale (1 133 500 élèves issus de 54 000 classes ont participé à la journée en 2022)
- 6 février 2024 : Safer Internet Day : lancement d'un mois de mobilisation pour un internet plus sûr (+ 250 % de classes en 2023)



Pour dire NON au harcèlement, vous pourrez par ex

- **Créer un badge, des pin's, bracelets, des sets de table, etc.**
- **Créer un slogan, un hashtag** dans le but de travailler le sentiment d'appartenance
- **Créer un clip, des affiches, une chanson** dans le cadre des cours (heures d'études, arts plastiques, éducation musicale, EPS, EMC, etc.).
- Initier des **journées/ semaines thématiques** : Journée Non au harcèlement !, Semaine du respect et de la tolérance, journée de la politesse ...
- **Construire un trombinoscope** des ambassadeurs et des référents adultes pour une plus grande visibilité sur le réseau de soutien existant autour des victimes
- **Écrire une charte** afin de prévenir et combattre le harcèlement, validée en conseil d'administration et annexée au règlement intérieur
- **Utiliser les grands moments de l'année** (rentrée, accueil des élèves et des personnels, fête du collège, événements sportifs, etc.) **pour diffuser les messages de prévention** à un large public.

Les bases de la méthode

C'est une approche non blâmante

L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas les intimidateurs, ne punit pas, ne culpabilise pas.

Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation.

Les intimidateurs sont invités à rechercher eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que la cible se sente mieux.

Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. L'intervenant les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible.

Elle prend la forme d'une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs.

Le harcèlement étant par nature un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de défaire l'effet de groupe en réindividualisant chacun de ses membres.

Les entretiens se poursuivent jusqu'à ce que l'intimidation ait entièrement pris fin.

L'intervenant est aussi obstiné que bienveillant. Il poursuivra les entretiens jusqu'à ce que les intimidateurs aient trouvé une solution et que la cible se sente mieux.



Les étapes de la méthode

Entretien avec la cible

Dès que l'intimidation a été portée à la connaissance des professionnels, la cible est rencontrée par un membre de l'équipe (psychologue EN, directeur-trice). Celui-ci laisse la cible parler librement de son malaise. Il lui apporte son soutien et la reconforte. Il lui demande qui sont les élèves qui participent aux brimades.



Rencontre avec les intimidateurs présumés

D'autres membres de l'équipe (ERDC, enseignant...) rencontrent individuellement tous ceux qui ont pris part à l'intimidation. On ne les blâme pas. On leur dit qu'on est préoccupé par la situation de la cible et on leur demande ce qu'ils ont eux-mêmes observé. Sitôt que l'intimidateur présumé a reconnu que la situation de la cible n'était pas bonne, l'intervenant lui demande ce qu'il pourrait faire améliorer sa situation. Les entretiens sont brefs (pas plus de deux, ou trois minutes). Ils sont renouvelés jusqu'à ce que les différents intimidateurs aient proposé des solutions constructives au problème qu'ils ont créé. Il n'est pas inutile de rencontrer aussi des élèves qui ne sont que de simples témoins.

Rencontres de suivi.

Au cours de cette phase, les membres de l'équipe rencontrent à nouveau les intimidateurs et s'assurent que leurs suggestions ont bien été suivies d'effet. La cible est également revue plusieurs fois. On lui demande si elle a constaté des améliorations dans sa situation..

Les enquêtes internationales évaluant cette méthode ont toutes révélé des taux de règlement des cas supérieurs à 75 %.

- ANNEXES
- Information aux familles



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Chaux-en-Brie

Dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire et du bien-être de votre enfant, nous vous informons que celui-ci est susceptible de rencontrer une personne ressource de L'inspection de l'Education Nationale au cours de l'année scolaire.

Votre enfant a été reçu par un personnel formé et il est actuellement la cible d'actes d'intimidations de la part d'élèves de l'établissement.

Nous avons déclenché notre protocole de gestion de ce genre de situation.

Ses intimidateurs et des témoins seront reçus très rapidement. L'arrêt complet de ces actes devrait être constaté à la suite de ces entretiens.

Nous vous prions de rester en contact avec l'établissement afin de partager toute information relative à cette situation.



INFORMATION AUX RESPONSABLES

- Grilles d'entretien :

Prénom :	Classe :	Ecole :															
Date :	Date :	Date :															
Mots clés ou principales formules employées par IP	Mots clés ou principales formules employées par IP	Mots clés ou principales formules employées par IP															
Suggestions faites pas IP :	IP se souvient-il des suggestions qu'il a faites ?	IP se souvient-il des suggestions qu'il a faites ?															
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5					
1	2	3	4	5													
1	2	3	4	5													
	IP a-t-il de nouvelles suggestions ? Lesquelles ?	IP a-t-il de nouvelles suggestions ? Lesquelles ?															
Estimation du degré de préoccupation de IP pour C	Estimation du degré mise en œuvre des suggestions.	Estimation du degré mise en œuvre des suggestions.															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5													
1	2	3	4	5													
1	2	3	4	5													
Etat d'esprit de IP en début de l'entretien (niveau de stress)	Estimation du degré d'amélioration de la situation de C par IP	Estimation du degré d'amélioration de la situation de C par IP															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">1</td> <td style="width: 20%;">2</td> <td style="width: 20%;">3</td> <td style="width: 20%;">4</td> <td style="width: 20%;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5													
1	2	3	4	5													
1	2	3	4	5													
	1= aucune amélioration /5= tout se passe bien désormais	1= aucune amélioration /5= tout se passe bien désormais															

- Scripts entretien :

1^{er} Entretien avec Intimidateur Présumé :

Bonjour. Merci beaucoup d'être venu me voir.
Je voulais te parler d'un élève de ta classe,

Il ne va pas bien de puis quelque temps.
Je suis préoccupé à son sujet.

Qu'est-ce que tu peux me dire à son propos ?

Ne sois pas inquiet ; je ne suis pas là pour te punir. Ce n'est pas mon rôle.

Nous allons améliorer ensemble la situation de _____, et personne ne sera puni.

Je veux juste que tu me parles de _____ parce que sa situation me préoccupe.

Qu'as-tu pu toi-même observer à son sujet ?

Donc, il semble que les choses se passent plutôt mal pour lui

Je me suis demandé s'il y avait des choses que tu pouvais faire et qui pourraient améliorer la situation de _____

Merci beaucoup pour cet entretien. Je suis très content d'avoir parlé avec toi.
Nous serons certainement amenés à nous revoir pour voir comment les choses évoluent pour _____
Merci encore, à bientôt.

Entretien de suivi avec IP

Bonjour, je suis heureux de vous revoir, nous avons parlé l'autre jour de la situation de

Nous étions préoccupés par ce qui lui arrivait. Nous avons constaté qu'il passait un mauvais moment et qu'il avait, pour cela, du mal à se concentrer sur son travail.

Comment les choses se passent-elles aujourd'hui ? Sa situation s'est-elle améliorée ?

Tu avais fait l'autre jour certaines suggestions pour améliorer la situation de _____. T'en souviens-tu ?

Les as-tu mis en œuvre ? De quelle manière ?

As-tu constaté des changements au sein des autres membres du groupe dans la façon dont ils se comportent avec _____ ?

Nous allons nous revoir très bientôt.

Source : Bellon J.P., Gardette B., Harcèlement scolaire, le vaincre, c'est possible : La méthode de la préoccupation partagée, Paris, ESF Editeur, 2016

Protocole départemental de traitement des situations de harcèlement entre élèves dans le 1^{er} et le 2^d degrés

Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Art. L.111-6 du code de l'éducation. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu. Art. 223-33-2-3 du code pénal

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023 100% PRÉVENTION

- Un déploiement obligatoire de PHARE dans 100% des écoles, collèges et lycées.
- La désignation d'un coordonnateur harcèlement dans chaque collège.

Que fait l'École en cas de harcèlement ?

RECUEIL DE L'INFORMATION 100% DÉTECTION

- Via les interlocuteurs de proximité : directeurs d'école ou chefs d'établissement, enseignants, coordonnateur harcèlement, ambassadeurs et équipe ressource PHARE
- Via l'extérieur : Courriers, courriels, appels téléphoniques, ...

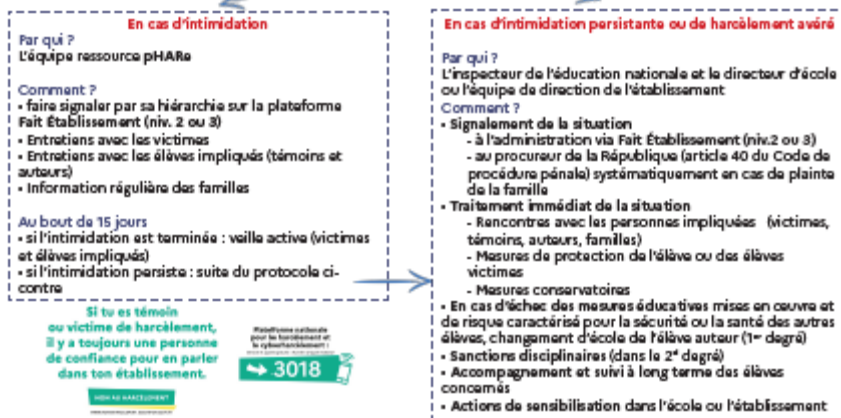
Un suivi systématique de toutes les situations de harcèlement effectué par
Nelly Regula, référente départementale « lutte contre le harcèlement » :
01 64 41 27 93 / ce.77harcèlement@ac-creteil.fr

PREMIÈRES ACTIONS DE L'ÉCOLE*

- Accueil des victimes
- Mesures de protection
- Échanges avec les parents des victimes
- Information des parents des élèves impliqués

*pour aller plus loin cf procédure départementale détaillée pour le traitement des situations de harcèlement

100% SOLUTIONS PRISES EN CHARGE



Etapes de prise en charge d'une situation de harcèlement (MAJ 06/10/23)

1. **Révélation d'un état de souffrance d'un élève (Cible)** Toute situation est à prendre en compte.
2. **L'IEEN et ou l'ERDC doivent être immédiatement informés**
3. **Un Fait Etablissement niveau 2 doit être saisi**
4. **Information de la famille de l'élève cible**
5. **Prise en charge par un des 2 adultes référents formés à la MPP (ERDC, directeur/directrice ou psychologue EN**
 - avec autorisation des parents pour les psy). Il est préférable :
 - Que les adultes menent les entretiens avec les intimidateurs soient extérieurs à la classe. Le fait qu'ils n'aient pas une connaissance précise du groupe avec qui ils vont travailler permet d'aborder la situation avec neutralité. Les élèves, de leur côté, se sentiront plus à l'aise pour parler avec un professionnel extérieur à la classe.
 - Que la personne qui reçoit la cible ne soit pas la même que celle qui reçoit les intimidateurs présumés.
 - Que ces 2 types d'entretiens (cibles et intimidateurs) ne se fassent pas sur le même temps.

Un adulte 1 reçoit la victime/cible "On m'a dit que tu ne te sentais pas bien, pourrais-tu m'en dire plus ?" Révélation du fait d'intimidation et de nom(s) d'élève intimidateur et témoin(s)	Un adulte 2 reçoit les intimidateurs présumés "J'ai appris que X (l'élève cible) ne se sentait pas bien. As-tu remarqué quelque chose ?" → OUI/NON... (ressurer : je ne suis pas le pour te punir) "Je te propose de regarder et de réfléchir à quelque chose qu'on pourrait faire ou proposer pour qu'il/elle aille mieux." "On se revoit dans une semaine pour en reparler." Ne pas induire les réponses. Ne pas dire qu'on sait ce qui se passe
Suivi de la situation avec l'élève cible RdV fixé à 3/4 jours Ressenti <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la situation d'intimidation Poursuite ou arrêt - Attitudes des pairs ? - Information à la famille (si besoin) 	Entretiens de suivi de l'intimidateur(s), de(s) témoins et autre(s) élèves "On s'était vus pour parler de X. Alors, as-tu remarqué quelque chose cette fois ?" "As-tu pensé à quelque chose à proposer pour qu'il/elle aille mieux ?" → Proposition d'une ou plusieurs solutions par l'élève → Remerciements de l'adulte référent "D'accord, alors on fait comme ça." "Je te propose qu'on se revoit le semaine prochaine pour voir si ça marche, d'accord ?"
Suivi de la situation avec l'élève cible la semaine suivante <ul style="list-style-type: none"> - Ressenti - Evolution de la situation d'intimidation ? Poursuite ou arrêt - Attitudes des pairs ? - Information à la famille (si besoin) 	Suivi de la situation avec les intimidateur et témoin <ul style="list-style-type: none"> - La semaine suivante puis - Sur la période, - Sur l'année
Suivi de la situation avec l'élève cible <ul style="list-style-type: none"> - Sur la période, - Sur l'année - Sur le parcours scolaire Les élèves cible peuvent rester fragiles 	Si récurrence des intimidateurs Information à l'IEEN et RDV en présentiel avec chaque famille concernée

NB Les éléments de dialogue reportés dans le tableau ci-dessus sont un guide. Ils ne reprennent qu'en partie les étapes de la méthode de préoccupation partagée.

Attention : on ne parle pas des enfants victimes aux familles des intimidateurs et vice versa

Bien sûr, en parallèle, la **fiche chronologique (chrono)** est tenue à jour.

- Bellon J.P., Gardette B., Harcèlement scolaire, le vaincre, c'est possible : La méthode de la préoccupation partagée, Paris, ESF Editeur, 2016.
- La méthode de préoccupation partagée MPPFR : <https://www.preoccupationpartagee.org/>
- Bibliographie très détaillée : <https://www.preoccupationpartagee.org/ecrits-et-videos/>
- Le Centre de Ressources et d'Etudes Systémiques contre les Intimidations Scolaires : <https://www.centreresis.org/>
- Sur le site Climat scolaire du Réseau Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceld/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>